



Nul besoin de revenir sur les attaques que subit le Service Public d'Education et particulièrement le second degré. Nul besoin de revenir sur les dégradations prévues à la rentrée 2011 dans les établissements : suppressions de postes, classes à 30 en collège et 35 en lycée, suppressions d'options et de filières, enseignants sur plusieurs établissements... Nul besoin de revenir sur les attaques contre nos statuts, nos modalités d'évaluation, nos conditions de travail, ...

L'action ne peut se résoudre à contester les suppressions de postes qui sont certes la conséquence d'un dogme budgétaire mais aussi la conséquence des réformes idéologiques du second degré.

Le SNES a toujours combattu et continue de combattre la politique éducative du gouvernement : que ce soit la réforme du lycée dans les séries générales et technologiques, que ce soit le livret personnel de compétences au collège, la situation faite aux stagiaires et aux précaires. Le SNES regrette d'être parfois bien seul dans le champ syndical à agir contre ces orientations qui dénaturent profondément nos métiers et tournent le dos à l'ambition de démocratisation du second degré.

A la lumière de toutes ces attaques, chacun comprend aujourd'hui l'urgence de dire



STOP. C'est le sens des nombreuses actions dans les établissements ces dernières semaines.

La grève majoritaire du 10 février, l'imposante manifestation de Clermont (2000 personnes) appellent des suites. Dans les établissements tout d'abord où les actions doivent continuer à rassembler élèves, parents et personnels. Ces actions doivent converger au niveau académique, mais les politiques désastreuses que nous subissons étant nationales, la riposte doit aussi être nationale pour imposer un collectif budgétaire et un moratoire sur les réformes en cours.

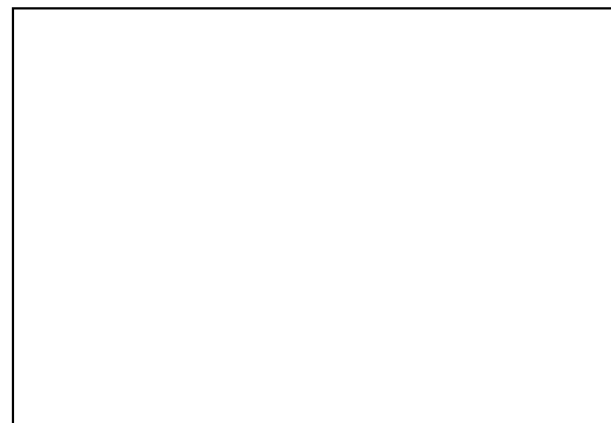
La journée d'action nationale unitaire du samedi 19 mars a cet objectif. Le SNES considère que pour répondre aux attaques sans précédent que subit le second degré, la manifestation parisienne doit être d'une ampleur exceptionnelle. C'est pourquoi le SNES appelle les personnels du second degré à participer en masse à la manifestation nationale à Paris le samedi 19 mars.



SNES S3 CLERMONT

29 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND

Supplément N°1 au Bulletin 150 du 18 février 2011



DISPENSÉ DE TIMBRAGE
Clermont-Fd CDIS

Déposé le 25 février 2011



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 1 : Edito.

Pages 2 : Manifestation nationale à Paris le 19 mars



MANIFESTATION NATIONALE le 19 mars

Pourquoi manifester à Paris, le 19 mars ?

A l'appel du Snes, du Snep et du Snuep, de la FSU03 et FSU43 dans notre académie, et dans le cadre de la journée nationale d'action unitaire, pour dénoncer au plus haut niveau, et par une action d'envergure nationale, pour s'opposer aux attaques particulièrement graves contre le 2nd degré et ses personnels, et porter à ce niveau l'exigence d'une autre politique éducative.

Dans le prolongement du 10 février et dans le cadre de la journée nationale d'actions unitaires du 19 mars, le SNES a décidé d'assurer une présence forte de toutes les académies à Paris, considérant que c'était là le lieu où pourront s'exprimer avec le plus de visibilité les enjeux et les problèmes du second degré.

Dernière minute : Une visibilité forte des enseignants STI est prévue dans le cortège national.

Agir pour le système éducatif, pour nos métiers, pour nos élèves

STATUTS MENACÉS POSTES SUPPRIMÉS
 COLLÈGE EN PANNE MÉTIERS DÉNATURÉS
 LYCÉES DÉBOUSSOLÉS ORIENTATION DÉTOURNÉE
 FORMATION DES MAÎTRES NIÉE
 SALAIRES PLOMBÉS

PARCE QUE NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE ÉCOLE-LÀ !

HEURES SUP. IMPOSÉES
 ÉDUCATION PRIORITAIRE DÉMANTÉLÉE
 STI-STL DÉNATURÉES VIE SCOLAIRE DÉGRADÉE
 LP-SEP SACRIFIÉS NON-TITULAIRES MÉPRISÉS
 PRIVÉ AVANTAGÉ LIVRET DE COMPÉTENCES IMPOSÉ

Comment se rendre à Paris ?



Des places dans le Clermont-Paris sont réservées.

Départ de Clermont 6h24, arrêts à Riom (6h35), Vichy (6h57), Moulins (7h29), Nevers (7h58), arrivée à Paris à 9h52

Retour de Paris 18h59, arrêts à Nevers (20H57), Moulins (21h27), Vichy (21h54), arrivée à Clermont à 22h25

Nous vous tiendrons informés. (site du SNES académique : <http://www.clermont.snes.edu>)

Les places devront être réservées auprès du SNES Clermont, maison du peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 Clermont-Ferrand, par retour du coupon ou par inscription électronique s3cle@snes.edu

Vous pouvez aussi contacter les sections départementales FSU

Manifestation nationale Paris Samedi 19 mars

Prénom - Nom : _____ ; établissement : _____

Tél : _____, mob : _____ ; e-mail : _____

Participera à la manifestation et prendra le train au départ de : _____

Syndiqué SNES oui non

Ne pourra pas participer à la manifestation et contribue à la souscription pour un montant de _____ €
(Établir les chèques à 'SNES Clermont et porter au dos la mention 'Manifestation Paris')

Ce déplacement à Paris a un coût que le syndicat ne peut pas totalement prendre en charge (50€A/R).

Les adhérents et sympathisants qui ne pourraient se déplacer à Paris pourront subventionner le départ des manifestants afin que les manifestants du SNES n'aient pas besoin de déboursier un centime pour aller manifester

